

Nanterre, le 13 juillet 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La fondation de recherche sur la précarité, portée par l'Hôpital de Nanterre, est désormais soutenue par la Banque des Territoires, pour favoriser la santé et l'hébergement des personnes précaires vieillissantes et des femmes en situation de vulnérabilité**

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, créée par l'Hôpital de Nanterre - Max Fourestier, Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH), compte désormais parmi ses soutiens structurants la Banque des Territoires. Cette dernière apporte une participation financière de 100 000€ à l'appel à projets que lancera la Fondation à l'automne 2022. Grâce au soutien significatif de la Banque des Territoires, la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale franchit une nouvelle étape dans son développement, pour faire progresser les connaissances et les pratiques dans la lutte contre la précarité.

Le crédit d'ingénierie accordé par la Banque des Territoires permettra de doubler la dotation de l'appel à projets qui sera émis par la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale à l'automne 2022, en complément de la subvention apportée par l'ARS Île-de-France, soutien de la Fondation depuis sa création.

Dans le cadre de ce nouvel appel à projets émis par la Fondation, ce financement additionnel sera ciblé sur :

- l'ingénierie de projets portés par des structures travaillant sur les questions de la santé et/ou de l'hébergement de personnes âgées précaires ou de femmes en situation de vulnérabilité ;
- la réflexion autour de projets ayant vocation à se transformer en structures d'hébergement ou d'accueil de personnes précaires et/ou en dispositifs sanitaires au bénéfice de ces mêmes populations.

La sélection préalable des projets sera, comme pour les précédents appels à projets émis par la Fondation, menée par son Conseil scientifique selon une méthodologie rigoureuse. Les recommandations du Conseil scientifique seront validées par son Conseil d'administration.

Ce soutien financier de la Banque des Territoires s'inscrit dans le cadre de du Plan de relance de la Caisse des Dépôts qu'elle met en œuvre. L'un de ses objectifs stratégiques est d'accompagner les territoires et les opérateurs sanitaires et médico-sociaux, ou inclusifs, à construire les premières briques de coordination, de partenariats et de structuration indispensables pour mieux répondre à la prévention et la détection des fragilités ou de la perte d'autonomie, ainsi qu'à la demande de soins ou de prise en soin des populations les plus précaires.

**Une convention de partenariat a été signée ce jour par Luce Legendre, présidente de la Fondation et directrice de l'Hôpital de Nanterre, et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.**

Contacts :

Alexandre Martini

Directeur de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale

[alexandre.martini@ch-nanterre.fr](mailto:alexandre.martini@ch-nanterre.fr)

Tél : 06 70 16 18 74

Site internet : [www.fondation-recherche-precarite.org](http://www.fondation-recherche-precarite.org) / Twitter : [@FH\\_RPE](https://twitter.com/FH_RPE) / LinkedIn : [fondation-recherche-precarite](https://www.linkedin.com/company/fondation-recherche-precarite)

Julia André-Jallerat

Banque des Territoires – groupe Caisse des Dépôts

[julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr](mailto:julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr)

Tél : 06 70 62 17 62

Site internet : [www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) / Twitter : [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

La **Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale** a été créée par décret (16/12/2019) du Premier Ministre et de la Ministre des Solidarités et de la Santé, avec le soutien de l'ARS Ile-de-France, pour permettre à l'Hôpital de Nanterre, acteur historique dans l'approche sanitaire et sociale des populations précaires et exclues, d'engager plus loin son action. La Fondation a ainsi été créée pour répondre à l'enjeu commun aux acteurs œuvrant dans le champ de la précarité : documenter et analyser les trajectoires de vie et les expériences des personnes en situation de précarité, mais surtout innover, proposer des dispositifs adaptés et les évaluer, pour faire évoluer la connaissance et les pratiques.

La Fondation favorise le développement de recherches-actions sur la pauvreté, l'exclusion, la santé mentale, le vieillissement ou le handicap, par le financement de programmes pluridisciplinaires de recherche, fédérant un réseau de chercheurs engagés sur ces thématiques, dans la diversité de leurs profils et disciplines. Elle construit également des partenariats avec les acteurs de terrain, hôpitaux, organismes de santé, associations, fondations, organisations publiques et structures privées, avec pour objectif de passer de la réflexion à l'action, pour faire de la santé un moyen de prévenir la précarité.

En 2022, la Fondation lancera un nouvel appel à projets sur la lutte contre la précarité, qui intégrera les thématiques de la prise en charge des personnes précaires vieillissantes et l'accueil des femmes en situation de vulnérabilité.

Créée en 2018, la **Banque des Territoires** est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***